|  |  |
| --- | --- |
| logoquadri_150dpi_25_IBM | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 marches-apj@senat.fr |

**PALAIS du Luxembourg et dépendances**

**ACCORD-cadre de MISSIONS DE   
relevés de géomètre**

**DOSSIER DE CONSULTATION   
DES ENTREPRISES**

CAHIER DES RÉPONSES ATTENDUES (CRA)

Février 2026

1. **Délais d’intervention et d’exécution**

Le candidat indiquera les délais auxquels il s’engage pour l’exécution des différentes catégories de prestations faisant l’objet de l’accord-cadre, en fonction de leur nature et de leur complexité.

Il indiquera également, **pour chacun des marchés subséquents fictifs**, le délai global d’exécution proposé.

1. **Moyens humains**

Le candidat précisera :

* la composition de l’équipe et les profils de l’ensemble des personnels pressentis (chef de projet, spécialiste, etc.), en fournissant notamment le curriculum vitae de l’ensemble de ces derniers. Une description détaillée de l’expérience professionnelle des personnels sur les dix dernières années est attendue.
* la fermeture de période annuelle de l’entreprise, le cas échéant.

En particulier, le candidat décrira toutes les mesures envisagées pour assurer la continuité des prestations et le respect des délais prévus au marché tout au long de son exécution, y compris :

* **en période estivale et en période de congés de fin d’année**.
* en cas de lancement ou de déroulement de plusieurs missions en même temps.

**Pour chacun des marchés subséquents fictifs**, le candidat indiquera les effectifs minimaux qu’il entend mobiliser (nombre et profils des personnes affectées à l’exécution des prestations, temps prévisionnel d’intervention en jours).

1. **Méthodologie et moyens matériels**

Le candidat détaillera la **méthodologie** qu’il entend mettre en place pour la réalisation des missions de relevés géomètres relevant de l’accord-cadre. Celle-ci devra notamment comprendre :

* une présentation de la démarche technique et des processus mis en place pour garantir la qualité des prestations ainsi que l’interopérabilité des relevés produits, notamment ;
* une description et justification des outils matériels mobilisés ;

**Pour chacun des marchés subséquents fictifs**, le candidat décrira précisément la méthodologie qu’il entend spécifiquement mettre en place et les moyens matériels qu’il entend mobiliser pour la réalisation des prestations.

1. **Performance en matière de développement durable**

Le candidat décrira les mesures en faveur du développement durable qu’il entend spécifiquement mettre en œuvre dans le cadre du présent accord-cadre